

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole élémentaire de Fargues
St Hilaire
25 bis route des écoles

Commune : Fargues St Hilaire

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 3ème
TRIMESTRE**

Date : Mardi 23 juin 2020

**Circonscription
Bègles-Floirac**

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Karine Olaya

Inspecteur de l'éducation nationale : Richard Ortali (excusé)

Equipe enseignante :	Mmes Léger-Ardurat, Olaya, M Larroche,
Le maire et un adjoint	M Gautier / M Vicier
UFCV La Frayse	M Cerdeira (directeur du Périscolaire et du centre de loisirs)
Représentants des parents d'élèves	Mme Sala et M Labouyrie,

Début du conseil d'école : 18h

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan de la continuité pédagogique durant le confinement

Mme la Directrice rappelle le calendrier des événements (le jeudi 12 mars au soir le président de la République annonçait la fermeture des écoles le lendemain soir). Les enseignants ont eu une seule journée pour s'organiser et trouver des solutions pour que les enfants aient tous du travail à faire à la maison. Le lundi 16 mars, le confinement général de la population était acté.

Durant 5 semaines, l'équipe pédagogique a transmis du travail de façon hebdomadaire aux élèves tout en assurant des permanences à l'école pour l'accueil des enfants du personnel soignant.

Le 13 avril au soir, alors que les vacances de printemps confinées se profilaient, le Président de la République a annoncé la première phase du déconfinement à partir du lundi 11 mai et la réouverture partielle des écoles.

De nombreux échanges par téléphone et des réflexions concertées avec les services de la mairie et l'UFCV ont permis de trouver des solutions permettant l'accueil des enfants sur les temps périscolaire, scolaire et parascolaire dès le 12 mai.

Les représentants des parents d'élèves remercient l'équipe enseignante, la mairie et l'UFCV pour cette organisation. Les retours sont très positifs.

Les parents qui ont dû s'improviser enseignants durant cette période troublée ont fait preuve de compréhension et ont été conciliants et aidants. Les membres du conseil d'école les en remercient.

Clément Cerdeira remercie l'ensemble des partenaires et souligne que ces moments compliqués ont permis de mettre en valeur un bel exemple de coéducation.

A ce jour, les élèves accueillis sur le temps parascolaires ne dépassent pas 30 élèves. C'est peu par rapport aux prévisions mais cela a permis de respecter strictement le protocole sanitaire. Il souligne l'engagement et la volonté de son équipe d'animateurs qui a su s'adapter malgré de longues journées.

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été avec un protocole sanitaire allégé concernant les distanciations mais les règles d'hygiène stricte seront maintenues.

B) La reprise post confinement

Après la réouverture de l'école en plusieurs étapes soumises aux directives ministérielles, 145 élèves sur 184 avaient repris le chemin de l'école au 2 juin.

A ce jour, 176 sont présents (8 élèves seulement ne sont pas revenus.)

Il y a peu d'élèves « décrocheurs ». Mme Léger Ardurat souligne que le retour des élèves par demi classe permet aux enseignants de prendre le temps de retravailler certaines notions avec ceux qui en ont besoin. Elle est très satisfaite que les animateurs du temps parascolaire aient accepté que les enfants puissent faire leurs devoirs.

L'IEN, Monsieur Ortali a demandé aux enseignants d'être particulièrement vigilants à la rentrée de septembre et de bien prendre en charge les élèves en difficulté dans le cadre d'une pédagogie différenciée. Des évaluations dès le début de l'année permettra de faire un « état des lieux ».

Cette période a mis en exergue un problème de communication. Le mailing n'était pas réellement mis en place.

Dès la rentrée il sera demandé aux familles de communiquer à l'école et à la mairie une adresse mail qui pourra être communiquée (avec leur accord) aux représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école) et à l'UFCV afin que toutes les familles aient les informations en même temps.

II) Fonctionnement de l'école

a) Bilan sur l'organisation des entrées et sorties de l'école

L'utilisation des deux portails est approuvée par les parents, en accord avec la mairie les entrées et sorties de l'école se feront désormais de la façon suivante :

8h20 : les deux portails seront ouverts et les enfants entreront par le portail réservé à leur classe. (la directrice et un agent municipal y seront présents).

11h 30 et 13 h 20 : entrée et sortie des enfants qui rentrent manger à la maison se feront uniquement par le petit portail. Un agent municipal sera présent.

16h 30 : les deux portails seront ouverts et les enfants sortiront par le portail accompagné de leur enseignant.

Pour les enfants qui se rendent à pied à l'école. M le maire réfléchit à la sécurisation du plateau ralentisseur (route de Lignan – route des écoles) par la pose d'un miroir.

M Laroche précise que dès le début de l'année, le trajet de l'école à la bibliothèque ou au dojo est source d'apprentissage. Un premier travail est fait en classe sur le respect des règles de sécurité et lors du déplacement à pied, tous les dangers sont étudiés permettant aux enfants de prendre des habitudes de prise de conscience des dangers.

b) Dernière semaine du 29 juin au 3 juillet

Compte tenu du contexte actuel, les futurs élèves de CP et leurs parents ne pourront pas être accueillis pour visiter l'école.

Les enseignantes de GS et de CP utilisent actuellement un Padlet afin que les élèves de CP répondent aux nombreuses interrogations des élèves de GS.

Durant le confinement, M Saur avait proposé en distanciel un travail sur le peintre Gustave Klimt permettant la réalisation d'une œuvre commune GS-CP .

L'équipe enseignante organisera sur le temps scolaire les lundi 29 et mardi 30 juin des « olympiades » sous forme d'ateliers jeux sportifs. Dans le respect du protocole sanitaire, les élèves ne seront pas mélangés.

L'Association des parents d'élèves offrira un goûter aux enfants pour clôturer ce moment. Les membres du conseil les remercient pour cette attention.

III) Organisation de la rentrée

Actuellement 198 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre.

La répartition envisagée est la suivante :

CP : 28 CP/CE1 : (15+ 10) : 25 CE1 : 28 CE2 : 29

CE2/CM1 (6+21) : 27 CM1/CM2 : (14+16) : 30 CM1/CM2 : (14+16) : 30

Une demande d'ouverture d'une 8ème classe a été demandé mais le contexte est difficile.

Si le DASEN donne un avis favorable à cette ouverture, M le maire et son adjoint M Vicier en contact avec l'IEN de la circonscription s'engagent à tout mettre en œuvre pour aménager la salle disponible au sein de l'école afin de pouvoir y accueillir les enfants dans de bonnes conditions. La salle étant de petite taille elle sera réservée à une classe de CP à faible effectif.

La rentrée des élèves aura lieu le MARDI 1^{er} septembre à 8h 20

Fin du conseil d'école : 19h30

Fait à Fargues St Hilaire le 24 juin 2020

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole